



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
ÎLE-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
de Seine-et-Marne**

Dossier suivi par : LECOMTE Emmanuel

Objet : Plat'AU - PERMIS D'AMENAGER

Numéro : PA 077288 25 00001 U7701

Adresse du projet : rue Séjourné 77000 MELUN

Déposé en mairie le : 21/01/2025

Reçu au service le : 22/01/2025

Nature des travaux: 04074 Construction gare routière, 08142

Aménagement d'espaces publics

Demandeur :

MELUN VAL DE SEINE AMENAGEMENT
représenté(e) par Madame DRUGEON
Sophie

297 rue Rousseau Vaudran
77190 DAMMARIE LES LYS

L'immeuble concerné par ce projet est situé dans le périmètre d'un Site Patrimonial Remarquable listé en annexe. Les articles L.632-1 et L.632-2 du Code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'Architecte des Bâtiments de France donne son accord.

Fait à Fontainebleau

**L'Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Jean-Louis AUGER**

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le Préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles Île-de-France - 45-47 rue Le Peletier - 75009 Paris) par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le contrôle de la conformité des travaux sera réalisé en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France en application des articles L.462-2 et R.462-7 du Code de l'urbanisme.

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-et-Marne - Palais de Fontainebleau - Bât. Sully, Place de Boisdwyver,
77300 Fontainebleau - 01 60 74 50 20 - udap77@culture.gouv.fr

ANNEXE :

Site patrimonial remarquable de Melun